

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL
N°144

JANVIER - FEVRIER - MARS

ESPRIT CHASSEUR**Patriotisme Solidarité****Altruisme Tradition Humour****Fidélité Courage****Amitié****Sommaire**

Le Mot du Président	page	3
Assemblée générale et banquet 2009		4
Billet d'humeur		7
Cotisation		9
Planning des activités 2009		9
La Marine et les Chasseurs à Pied		11
Présence de l'ANCAP		12
Nouvelles du Musée		13
Dons pour le Musée		13
Esprit-Traditions-Souvenir		13
Cérémonie du souvenir à Flenu le 31 janvier		14
Lettre de remerciement		15
Solution mot croisés		16
In Memoriam		17
Bulletin d'inscription et plan pour le banquet 2009 ainsi que le bulletin de candidature et procuration se trouvent en fin de brochure.		



LE MOT DU PRESIDENT



Je vous souhaite une excellente année 2009, en espérant que tous vos souhaits se réalisent.

Le 7 mars prochain aura lieu l'Assemblée Générale suivi du banquet annuel. J'espère que nous y serons nombreux. Dans cette revue, tous les détails sur cette journée.

Attention, il y a du changement ...

Je profite également de cet espace pour faire appel à tous afin de pouvoir offrir une belle tombola au banquet.

Chasseur un jour, Chasseur toujours.

Philippe Van der Straeten
Président



Assemblée générale et banquet 2009

Endroit

RESTAURANT
"Le Petit Boucher"
Boulevard Pierre Mayence, 1a
6000 CHARLEROI
(voir plan en annexe)

Quand ?

Samedi 07 mars 2009

1100 Hr : Assemblée Générale

1200 Hr : Banquet

Prix du Banquet

Pour le banquet :

Adulte : **40 €**

Enfant (moins de 12 ans) : **25 €**

A verser au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue. A inscrire sur votre virement la mention suivante :

"BANQUET 2009" Inscription

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour

Au plus tard pour le 16 février 2009

A l'issue du repas, la salle Tradition « Olivier Gossye » sera ouverte et il y aura moyen à prix démocratique de prendre un bon verre dans une ambiance chasseurs.

Ordre du jour de

L'Assemblée Générale du Samedi 07mars 2009 (1100 Hr)

- ↪ *Accueil et introduction*
- ↪ *Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2008*
- ↪ *Situation des membres en ordre de cotisation*
- ↪ *Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2008*
- ↪ *Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration*
- ↪ *Compte-rendu des activités 2008*
- ↪ *Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied*
- ↪ *Approbation des comptes 2008 et décharge des Vérificateurs aux comptes*
- ↪ *Désignation des Vérificateurs aux comptes*
- ↪ *Prévisions budgétaires 2009*
- ↪ *Divers*

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration

***Membres sortants et rééligibles :**

Messieurs BERTRAND, COWEZ, DENAMUR, DESTRAIT, HENRIET, PARMENTIER..

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 16 février 2009 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint

*** Procuration :**

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP pour le

16 février 2009, au plus tard.



Menu

Apéritif Maison

La Cassolette de fruit de mer

*Grillade du petit boucher
(5 sortes de viande), Frites
Salade*

Parfait glacé à l'amaretto

Café

Menu du Banquet de l'Assemblée Générale

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation ci-joint **avant le 16 février 2009** en n'oubliant pas d'y inscrire la communication :

"Banquet ANCAP 2009"

Prix : vins compris :

- 40 €, adultes
- 25 €, enfants de moins de 12 ans

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence

Billet d'humeur.

J'ai des cauchemars !

Je me promenais l'autre jour sur les pentes du Vésuve.

C'est un trekking pénible et je m'arrête pour souffler un instant.

Tout à coup passe devant moi un gars bizarre : noir, barbe noir, des cornes...

Il porte un grand sac noir, il court...je le suis.

Il arrive au sommet et vide le contenu de son sac dans le cratère...

Des milliers et des milliers d'euros !

Je le secoue en criant : «Salaud ! C'est une honte de brûler tant d'argent dont beaucoup auraient besoin ! »

Ma femme me réveille : « Qu'est-ce qui te prend de crier comme ça et de me secouer ? »

-C'est à cause du diable qui brûlait des euros !

-Prends un somnifère et laisse-moi dormir.

Deux jours (nuits ?) plus tard, je me promenais rue de la Loi à Bruxelles.

Tout à coup passent devant moi deux motards de la police qui escortaient un convoi de camionnettes blindées portant des plaques d'immatriculation de divers pays.

Au volant de chaque véhicule, il y avait un ministre des finances.

Celui qui conduisait la camionnette avec une plaque belge baisse sa vitre et, levant son pouce en signe de victoire, il me dit : « Mon gars, ne te tracasse plus, on en a retrouvé un paquet d'autres, d'euros ! »

Je l'applaudis en criant : « Bravo, mon gars, tu me soulages un fameux coup ! »

Ma femme me réveille : « Ca te reprend ? Voilà que tu applaudis en dormant ! Demain, je fais venir le docteur. »

-Mais non, ils ont retrouvé les euros , c'est formidable !

-Prends un somnifère et laisse-moi dormir.

Deux jours plus tard, la radio annonçait qu'un paquet d'euros avait disparu des banques mais qu'on en avait trouvé assez pour les renflouer.

« Tu vois, dis-je à ma femme, je suis un visionnaire, j'avais tous prévu grâce à mes cauchemars ! »

Et elle, pleine de bon sens, me dit : « D'accord. Mais ton truc de Vésuve , là, c'est trop gros. Si le diable n'a pas brûlé le fric des banques, où est-il passé ? »

-Ça, c'est une bonne question à laquelle mes cauchemars n'ont pas donné de

réponse. »

Si un lecteur la connaît, cette réponse, merci de me la communiquer...Ça m'évitera un autre cauchemar.

Le rôleur.

P.S. Je n'ai pas fait d'autres cauchemars mais plusieurs ministres ont déclaré qu'il faudrait plusieurs années pour voir clair dans ce micmac.



COTISATION 2009

La cotisation pour l'année 2009 est maintenue à **8 €** minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17
de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :
"Cotisation 2009"

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette
cotisation en 2008*

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor
de Chasse" suivant, votre carte de membre**

Planning des activités connues pour 2009.

- ↵ Mardi 17 Février :
Anniversaire de la Mort du Roi Albert 1^{er}
17hr30 : Perron de l'Hôtel de Ville de Charleroi
- ↵ Samedi 07 Mars :
Assemblée et Banquet de l'ANCAP
- ↵ Vendredi 8 Mai :
Cérémonie commémorant l'anniversaire de la libération des camps et
la victoire sur le Nazisme.
15hr45 : Cimetière de Charleroi Nord
17hr15 : Perron de l'Hôtel de Ville de Charleroi
- ↵ Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet :
Journées de la Marine à la Base Navale à Zeebrugge. Participation de
l'ANCAP et Concert promenade de l'Harmonie des Chasseurs à Pied
- ↵ Mardi 21 Juillet :
Fête Nationale
12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe à Charleroi
- ↵ Lundi 3 Août :
Cérémonie d'hommage aux 1566 Chasseurs à Pied des 1^{er} et 4^{ème} Ré-
giments, morts au cours de la guerre 14/18

16hr50 : Formation du cortège dans la cour de la Caserne Trésignies

↪ Dimanche 30 Août :

Cérémonie du souvenir à Pont Brûlé en hommage au sacrifice du Caporal Trésignies en 1914.

Cérémonie d'hommage au cimetière de Zemst où repose de nombreux Chasseurs à Pied.

Banquet

↪ Jeudi 3 Septembre :

Libération de Charleroi

17hr15 : Perron de l'Hôtel de Ville de Charleroi

↪ Vendredi 4 Septembre :

Cérémonie d'hommage et commémoration du « Charnier du Diarbois »

15hr45 : Cimetière de Jumet Gohyssart

16hr30 : Monument « Aux Fusillés » (en face de l'aéroport)

↪ Samedi 5 Septembre :

Vonêche : « Maquis du Bourlet »

09hr30 : Dépôt de fleurs au Quartier Lieutenant THOLOME
(Baronville)

10hr30 : Cimetière de Vonêche et village de Vonêche : Dépôt de fleurs
aux monuments

11hr00 : Messe du souvenir

12hr00 : Cérémonie d'hommage au « Maquis du Bourlet »

13hr00 : Verre de l'amitié et banquet

↪ Samedi 12 et Dimanche 13 Septembre :

Journées du Patrimoine

(Musée des Chasseurs à Pied et Caserne Trésignies)

Thème : « Culture et Patrimoine »

↪ Mercredi 11 Novembre :

Armistice de la guerre 14-18

09hr00 : « Au Tambour » (gare de Charleroi)

09hr00 : Office religieux (Eglise de Charleroi Nord)

09hr45 : Cérémonie d'hommage (cimetière de Charleroi Nord)

↪ Dimanche 15 Novembre :

Fête du Roi

12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe à Charleroi

NB : D'autres cérémonies sont prévues mais les dates et/ou modalités non encore fixées.

La Marine et les Chasseurs à Pied.

Le Torpilleur A47 – Caporal Trésignies

Au cours de la Première Guerre Mondiale, l'Allemagne sentit la nécessité d'avoir des torpilleurs de faible tonnage pour la surveillance de ses côtes, de ses champs de mines et pour diriger le travail de ses dragueurs. Elle construisit à cet effet de nombreuses unités de 80 puis 200 tonneaux numérotés de A1 à A150.

En 1919, en vertu du traité de Versailles, une partie des navires capturés aux allemands revenait à la Belgique. Un de ceux-ci fut le torpilleur de numérotation allemande «A 47». En 1919, il reçut une première numérotation belge : «A25PC» qui en 1926 devint simplement «A25» et finalement la même année fut baptisé du nom de «Caporal Trésignies».



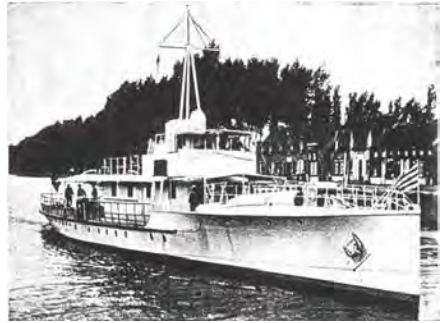
Nous supposons que le nom de baptême du navire fut vraisemblablement choisi du fait que le commandant de ce bâtiment, l'Enseigne de vaisseau DELSTANCHE, appartenait initialement au 2ème Chasseurs à Pied.

Les missions dévolues aux torpilleurs se résumaient à faire office de police côtière, de la surveillance du Bas-Escaut ainsi que l'entretien du matériel de récupération.

Le «Caporal Trésignies» faisant partie de la classe des grands Torpilleurs avec ses 258 tonnes, une longueur de 50mètres pour une largeur de 5,50 mètres et un tirant d'eau de 2,50 mètres. Il était servi par un équipage de 34 hommes et disposait de l'armement suivant à bord : un lance-torpilles de 450 mm avec 3 torpilles à bord, deux canons de 88 mm KRUPP avec la possibilité d'engage-

ment d'objectifs aériens et enfin d'une mitrailleuse disposant de deux emplacements.

En 1938, il fut vendu à Monsieur VAXELEIR, patron de l'Innovation, et transformé en yacht de plaisance baptisé «Varouni». En 1939, il est mouillé sur la Meuse dans l'enceinte de l'exposition internationale de l'eau à Liège. A cette occasion, le public pouvait le visiter moyennant un droit d'entrée.



Repris par les allemands en 1940, il naviguera au sein de la *Rhein-Flubsicherungsflottille*, à partir du 16 mars 1942, sous le numéro de code « HR1 Wölfchen » et coulera sur la rive Est du canal Oost-Voorne, directement au Nord de l'écluse d'Hellevoetsluis, aux Pays-Bas, le 27 décembre 1944 touché par une torpille Biber à la poupe.

En 1948 il sera renfloué par la firme Hendrik – Ido – Ambacht.

Grand merci au Quartier Maître Dominique HENRARD qui, à notre demande, nous à fourni la documentation nécessaire et rédigé plusieurs articles sur les liens qui existent entre «Marine – Charleroi – Chasseurs à Pied».

Rappelons que Dominique est un grand ami des Chasseurs à Pied et à, à de nombreuses reprises, facilité les contacts entre ce trinôme.

Présence de l'ANCAP.

Une délégation plus ou moins étoffée de l'ANCAP était présente aux différentes cérémonies qui se sont déroulées dans le courant de septembre et novembre 2008. (Libération de Charleroi, Charnier du Diarbois, ... , Armistice, Fête du Roi)

Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

Le Musée a reçu plusieurs dons d'armes, cette manne providentielle est due à l'intervention judicieuse du Cdt Res. Dannau auprès des services «armement de la police de Charleroi», à fait très justement remarquer au fonctionnaire de service que les détenteurs d'armes ont toujours la latitude d'en faire don à un Musée, suivez mon doigt.... Ce qui nous a permis de récupérer de la sorte quelques pièces particulièrement intéressantes.

Parmi celles-ci, un beau «*P08*» qui a trouvé sa place dans la petite vitrine réservée aux «aux souvenirs de l'occupant» ; son étui en cuir équipe désormais notre résistant dans la grande vitrine consacrée à la seconde guerre.

Trois armes d'épaule US, un «*Garand*» et deux «*Carbine*», font aussi partie du lot. Ces armes agrémenteront une future vitrine consacrée au conflit Coréen. D'autres pièces moins spécifiques à l'armée belge et aux différents conflits qui nous occupent, nous permettront de faire des échanges avec notre institution marraine, le MRA de Bruxelles.

Différents documents au plus attractifs les uns que les autres continuent de nous parvenir, afin d'étoffer notre service de documentation, avis aux bienveillants donateurs.

LCL Res. DENAMUR Patrick
Conservateur Musée

Don(s) pour le Musée.

Nos remerciements à Monsieur TIHON pour le «Livret de mobilisation» offert et qui trouvera sa place dans les pièces exposées dans notre musée.

Esprit – Traditions – Souvenirs.

Voici un article puisé dans la revue «Le Son du C.O.R.C.» (Cercle des officiers de réserve de Charleroi). L'article est rédigé par le Commandant Hre Claude BERTIN-CHAMP. Article que je retranscris dans cette revue.

*« Le Colonel Hre Luc CHASSEUR m'avait demandé qu'en tant qu'ancien du 3 Ch pendant quatorze année, je recherche les activités de ce Régiment de 1974 à nos jours. Le but étant de faire paraître sur le NET le résultat de mes recherches. C'est ainsi qu'en compulsant mes archives, j'ai retrouvé un numéro du **COR DE CHASSE** datant de 1975 dans lequel un article en wallon de BOB DESCHAMPS figurait. Cet article avait été écrit pour les Fastes du 2 Ch à Charleroi avant son départ pour SIEGEN.*

Je suis heureux de pouvoir reproduire cet article écrit dans la langue de chez nous et qui, je l'espère sera compris par la plupart d'entre vous.

Le Salut de Bob Deschamps

Avons-n'vu pou l'dairin còp les Fastes du 2^{ème} Chasseurs à Charlerwè ? Oyi paraît-i !
C'est pou du bon, is s'évont ... pupon di P'tits Chasseurs à l'Vile.

Is sont tchèsis... come si is-asti punis ! Portant ?

N'ont-i né toudi sti sâdjes, èt braves, èt vayants ?

Il est woute d'abòrd il timp qui l'Vile astait fière di s'Rédjimint ?

On s'rapèle co fòrt bén qui tous les discours des Grosses Légumes à l'occasion des Fastes ou bén des Prises d'Armes clatchât dins les whauts pârlours, l'Amour sacré èt l'Fièrté èt cò l'Fidèlité

de toute la Population et de la ville de Charleroi pour le glorieux Régiment de Chasseurs.

Ça vout donc bén dire qui gn'aura bramint des maucontins si on les fait baguér.

Poukwè ? est-ce ène décision d'in conseil national, provincial, communal ? On n'sait né, o, n'el dit né !

I nos faut crwère quand minme qui, si on prend ène décision parèye, c'est qui les raisons dè val'nut les pwènes. A l'caserne TRESIGNIES, on n's'èdira qu'avou l'cœur bèn gros, mins quand on est soudart, c'est pou choûter ... sins rnicter ... rompéz.

Et is s'édiron en tchantant putète – cò in còp – li rfrain du Lieutenant LIXON :

C'est nos bias p'tits chasseurs

Qui s'évont plein d'ardeur

Su leur spale leu fusique es-t-place

is-ont tout c-qui faut dins leu bèsace

Tertous les p'tits, les grands

sont tout fièr di yèsse dins les rangs

C'est l'dairin còp, p'tète qu'on les wèt

Nos vayants P'tits Chasseurs di CHARLERWE.

Ele asteut bin bèle pourtant c'tchanson-là !

Merci à notre ami Bob Deschamps, ancien Chasseurs de Charleroi

Cérémonie du souvenir à Flénu le 31 Janvier.

Comme chaque 31 janvier, nous nous souvenons du Caporal Olivier GOSSYÉ tué en mission au service de la Paix à VUKOVAR (Ex-Yougoslavie) le 31 Janvier 1997.

Nous vous fixons rendez-vous à 10hr30 en l'église Sainte Barbe à Flénu à une messe du souvenir sera célébrée.

Messe qui sera suivie par un dépôt de fleurs sur la tombe d'Olivier au cimetière de Flénu.

A l'issue de cette commémoration, vous êtes, toutes et tous, invités à partager le verre de l'amitié au café « Le Cercle » (en face de l'église).



Palais de Bruxelles

*A Monsieur Philippe Van der Straeten
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Bd Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI*

Le 19 novembre 2008

Monsieur le Président,

Le Roi me charge de l'honneur de vous remercier pour le livre "La Belle Histoire des Chasseurs à Pied" que vous avez eu la gentillesse de lui offrir.

Le Souverain vous félicite chaleureusement pour ce travail remarquable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Général Jef Van den put
Chef de la Maison Militaire du Roi*

Solution des « Mots Croisés » du précédent Cor de Chasse.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1	J	E	U	D	I		P	A	N	T	E
2				U		I		I		N	
3		E		C	A	V	A	L	I	E	R
4		P								E	
5	P	E	L	A	D	E		C	A	D	E
6		R		U				H			
7	A	D	O	S		P	H	A	R	E	
8		U		P		L		M		P	
9	A	M	B	I	G	U		B	O	U	C
10		E		C		I		R		C	
11		N	E	E		E	L	E	V	E	S
12	V	T	T							R	U
13	U		A	N	C	E	L	O	T		D

IN MEMORIAM

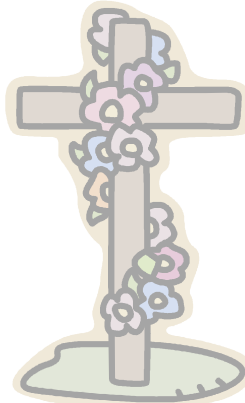
- + Nous venons d'apprendre le décès ainsi que les funérailles de Madame Gilberte COLLART-HOUYOUX.

Gilberte, bien que nonagénaire était toujours la Présidente des Mères, Veuves et Orphelins de guerre. Membre de notre Amicale depuis sa création elle contribuait par ses dons à la réussite de notre tombola. Nous retiendrons d'elle l'image d'une femme, dévouée, active et tenace.

A sa famille ainsi qu'à ses proches l'ANCAP présente ses condoléances.

- + Nous apprenons le décès de Monsieur Amour MARLIER de Châtelineau. Les funérailles se sont déroulées ce 15 janvier.

A sa famille ainsi qu'à ses proches, nous présentons toutes nos condoléances.



Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

Pose ma candidature → comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP (2).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

PROCURATION

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

DESIGNE :

Mr(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant
le 07 mars 2009.

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

Banquet du Samedi 07 mars 2009

INSCRIPTION

A renvoyer le plus tôt possible et
au plus tard pour le 16 février 2009
à

Secrétariat A.N.C.A.P
Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Avenue Général MICHEL, 1B - 6000 CHARLEROI

Ou par FAX au N° 071/30.07.48

NOM :

Adresse :

.....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 07 mars 2009

Je serai accompagné de Personne(s)

Je verse la somme de : x 40 € (Adultes)

..... x 25 € (enfants moins de 12 ans)

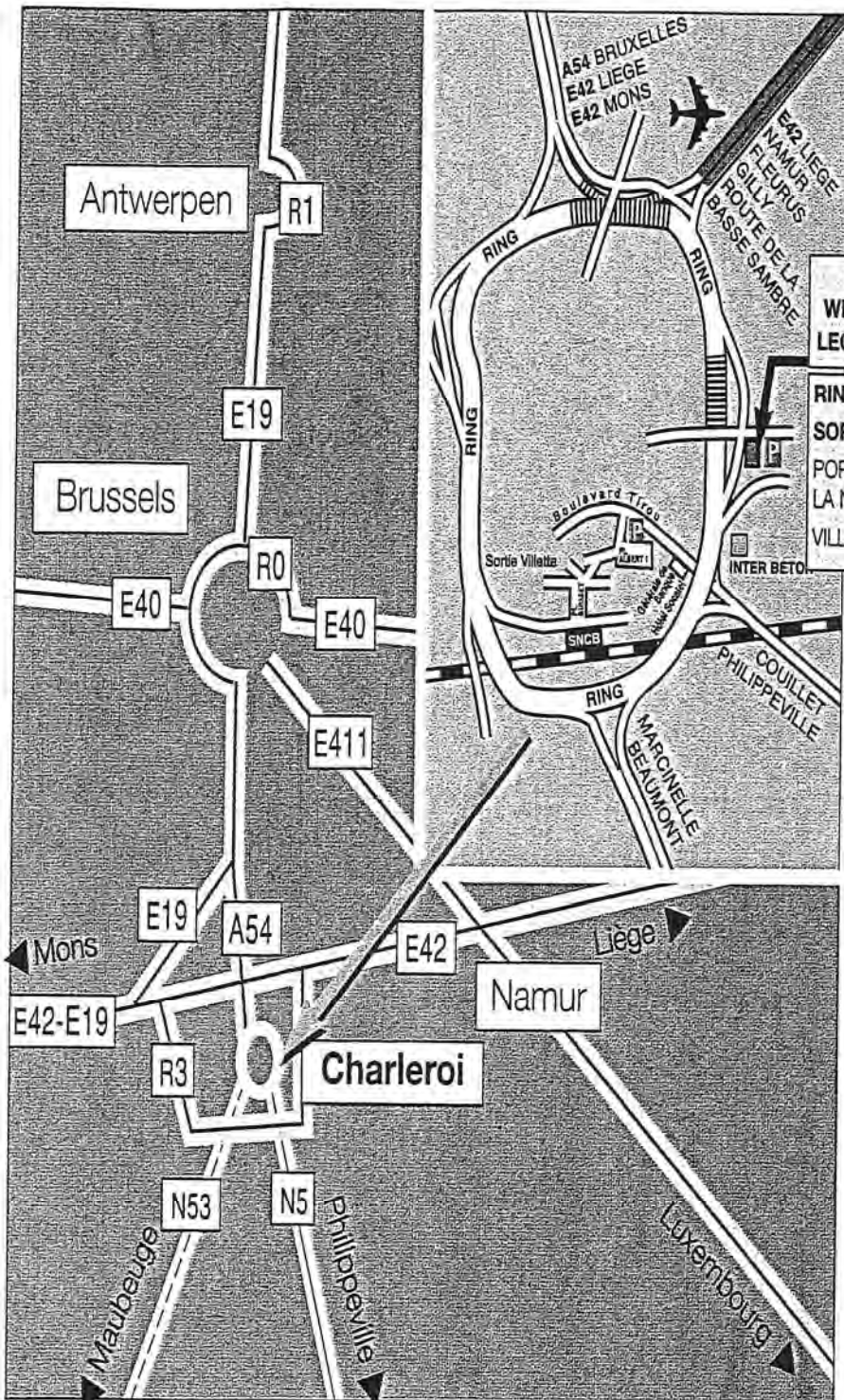
Au C.C.P N° 000-0199352-17 - De A.N.C.A.P
Avenue Général MICHEL, 1B - 6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : "BANQUET 2009"

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de :

.....



BEST WESTERN LEONARDO

RING EST SORTIE 29
PORTE DE LA NEUVILLE VILLE HAUTE